

HOTEL DON CANDIDO

★★★★S

TERRASSA

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE POUR L'HÉBERGEMENT D'ANIMAUX DE COMPAGNIE À L'HÔTEL DON CÁNIDIDO

Règles générales de base régissant l'hébergement des clients accompagnés d'animaux domestiques à l'Hôtel Don Cándido afin de rendre leur séjour le plus agréable possible tout en respectant le confort des autres clients se logeant à l'hôtel.

- ✿ Nous acceptons un seul animal de compagnie par chambre.
- ✿ Seuls les chats et les chiens sont admis; les oiseaux, reptiles ou tout autre animal sont formellement interdits.
- ✿ **Nous facturons 10 € de frais de nettoyage de chambre pour les séjours d'une nuit et 5 € par nuit supplémentaire.**
- ✿ Le propriétaire de l'animal devra impérativement le maintenir dans des conditions d'hygiène et sanitaires appropriées.
- ✿ Le propriétaire est responsable des dommages causés par son animal de compagnie, que ce soit auprès des personnes ou du mobilier. Le montant des dommages causés pendant le séjour sera facturé à la fin du séjour.
- ✿ L'Hôtel Don Cándido se réserve le droit de ne pas accepter les animaux de compagnie dérangeant les autres clients ou ayant un comportement inapproprié pendant le séjour.
- ✿ Le client doit être responsable à tout moment de son animal de compagnie ainsi que de son comportement.
- ✿ L'animal domestique pourra uniquement se trouver dans la chambre, sur la terrasse du restaurant et dans les couloirs y menant. Il est strictement interdit que celui-ci accède aux autres espaces intérieurs tels que le restaurant, le bar et les salons, à l'exception des zones de passage du complexe hôtelier.
- ✿ Les chiens de races considérées comme PPP devront porter une muselière lorsqu'ils circulent dans l'hôtel et lorsqu'un de nos travailleurs entre dans leur chambre et que le chien est à l'intérieur.
- ✿ Les chiens de races considérées comme PPP ne peuvent être hébergés dans notre établissement qu'avec le propriétaire inscrit sur la licence PPP correspondante qu'il faudra présenter au moment de l'inscription.
- ✿ Votre animal de compagnie ne pourra sous aucun prétexte se soulager au sein des installations de l'hôtel. Ils disposent d'un espace vert prévu à cet effet juste à côté. N'oubliez pas de ramasser les selles de votre animal de compagnie.
- ✿ Pour entrer ou sortir des installations de l'hôtel, vous devrez toujours tenir votre animal de compagnie en laisse courte.
- ✿ Votre animal de compagnie ne pourra à aucun moment rester seul dans la chambre, afin d'éviter tout aboiement ou pleur pouvant occasionner des désagréments aux autres clients qui y séjournent, ainsi que tout dégât au mobilier de la chambre.
- ✿ Si vous souhaitez profiter du service de restauration au sein de l'hôtel, nous mettons à votre disposition la carte de room service ainsi que des tables sur la terrasse du restaurant.
- ✿ Veuillez ne pas faire monter vos animaux de compagnie sur les lits et les canapés.
- ✿ Lorsque l'animal ne se trouve pas dans la chambre, merci de prévenir le personnel de l'hôtel afin de procéder au nettoyage de celle-ci.
- ✿ Il est strictement interdit de laver les animaux de compagnie dans les baignoires ou douches de la chambre et d'utiliser les serviettes pour les sécher. Si vous avez besoin de serviettes, vous avez la possibilité d'en louer à la réception de l'hôtel. Le prix pour chaque grande serviette est de 1 € par unité.

Avant de réserver, veuillez prévenir que vous voyagez avec un animal de compagnie.

N'oubliez pas de rendre une copie signée de ce document signifiant votre accord avec ces conditions.

Merci de bien vouloir respecter ces règles et nous vous souhaitons de passer un bon et agréable séjour dans notre hôtel.

Signature client :